

DEPARTEMENT DE LA VIENNE ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, Le Cinq Septembre à 20 Heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 27 août 2024 Nombre de membres

En exercice	13
Présents	8
Excusés	5

Présents: BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.

Excusés: BOLLE Marie-Claire, MASSON Dany, TEXERAUD Patrice, CHAUVEAU Philippe, NIQUET

Sandra.

Secrétaire de séance : MORISSET Florian

DÉLIBÉRATION N°2024-37 – Attribution du lot 5 couverture-Tuiles au marché de travaux pour le réaménagement d'une habitation en pôle multi-activités à Genouillé.

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°16/2020 relative aux délégations du conseil municipal au Maire autorisant le Maire à prendre toute décision concernant les marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; Vu la délibération n°2024-34 du 20 juin 2024 relative à l'attribution des lots du marché ;

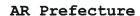
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres de Genouillé pour le marché à procédure adaptée MAPA du 12 juin 2024 déclarant le lot 5 couverture tuiles infructueux,

Vu l'analyse des offres en date du 28 juin 2024 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend note de l'avis de la commission et de la décision du Maire d'attribuer comme suit le marché de travaux pour le réaménagement d'une habitation en pôle multi-activités à Genouillé

• Pour le lot 5 : Couverture-Tuiles , à Ets TOP RENOV de Savigné 86400 pour un montant de 46 179.12 € ht soit 55 414.94 € ttc.

Le secrétaire de séance Florian MORISSET Pour extrait conforme au registre, A Genouillé, le 6 Septembre 2024 Le Maire Jean-Guy VALETTE



086-218601045-20240905-D37_2024-DE Reçu le 11/09/2024